

LSAP

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 2 mai 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 2 mai 2024, poser une question orale à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet des structures d'hébergement d'urgence pour jeunes.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Francine Closener
Députée